

Avis n°19-135022

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/19-135022/officiel>

Avis divers

Le présent avis constitue une mise en concurrence : oui

Département(s) de publication : **11**

Annonce No **19-135022**

Services

Nom de l'organisme : Le Grand Narbonne, établissement public territorial.

Correspondant : M. le président, Jacques Bascou, 12 boulevard Frédéric Mistral 11100 Narbonne.

Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <https://www.legrandnarbonne.com/> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics.aude.fr/> .

Renseignements administratifs et techniques : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://marchespublics.aude.fr>

Objet : appel à candidatures en vue de conclure une convention d'occupation du domaine public (Codp) non constitutive de droits réels relative à l'animation d'un espace situé au Conservatoire.

Lieu d'exécution ou de livraison : narbonne

Classification CPV - Objet principal : 92000000.

Caractéristiques principales :

la convention a pour objet de confier le droit d'occuper des espaces situés au Conservatoire - 1 rue de l'étoile - commune de Narbonne (11100) afin d'y proposer périodiquement une activité de restauration de type Food truck autour de la musique soit 1 ou 2 vendredis soir/mois, à l'auditorium du Conservatoire pour un total de 7 représentations sur l'année scolaire 2019-2020. L'occupant devra être présent sur l'intégralité du calendrier de la saison artistique " résonances " précisé ci-dessous :

-Les vendredis 2019 : 22 novembre et 13 décembre

-Les vendredis 2020 : 24 janvier, 6 mars, 20 mars, 24 avril et 12 juin

Dans le cadre de cette convention d'occupation du domaine public, l'occupant exploitera un espace distinct situé au Conservatoire.

Ces espaces sont à vocation culturelle.

Les spécifications techniques de l'espace sont détaillées dans le dossier de consultation.

L'Occupant bénéficiera du droit d'occuper et d'exploiter le site de manière privative.

L'Occupant aura la faculté de contracter avec un ou plusieurs sous-occupants, sous réserve de l'agrément du Grand Narbonne Communauté d'agglomération.

La durée envisagée pour le contrat est de 1 (an) ans, à compter du 1^{er} novembre 2019, renouvelable chaque année par décision expresse du Grand Narbonne, sous réserve d'une résiliation anticipée par l'une des parties.

L'Occupant devra verser une redevance au Grand Narbonne Communauté d'agglomération en contrepartie du droit d'occuper et d'utiliser de façon privative des dépendances du domaine public. Cette redevance tiendra compte des avantages de toute nature procurés au titulaire du contrat du fait de l'occupation du domaine.

Cette redevance minimale garantie perçue par le Grand Narbonne Communauté d'agglomération ne pourra être inférieure à 0,54euros Ht/M2/Jour euros (cinquante-quatre centimes d'euros hors taxes) valeur 2017. L'emprise constitutive de la redevance sera communiquée par le prestataire.

L'Occupant devra fournir une garantie portant sur le versement de la redevance.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Date limite de réception des offres : 8 octobre 2019, à 12 heures.

Autres renseignements : Modalités de remise des plis : Les candidatures et les offres seront remises simultanément.

a l'appui de leur candidature et de leur offre, les candidats doivent obligatoirement produire les éléments indiqués dans le règlement de la consultation à télécharger à l'adresse susmentionnée.

Capacités économiques et financières et professionnelles

Chaque candidat et, en cas de groupement, chaque membre du groupement, devra fournir :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principaux contrats similaires relevant des trois dernières années, passés avec des personnes publiques
- Le montant et la composition de son capital
- Les comptes annuels certifiés des 3 derniers exercices clos accompagnés des liasses fiscales et de leurs annexes. Les pièces et renseignements demandés concernent les candidats et non les sociétés mères, sauf si celles-ci se portent garantes par lettre d'engagement. Les sociétés soumises à l'obligation de produire des comptes consolidés joindront à leur dossier de candidature les comptes consolidés des trois derniers exercices. Les candidats sont libres de fournir tout autre document permettant d'attester de leurs



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

capacités économiques et financières.

Critères d'attribution

Les offres seront analysées sur la base des critères suivants, hiérarchisés par ordre croissant d'importance

:

- Utilisation de produits frais et locaux dans une démarche d'agriculture responsable (50%)
- Proposition de redevance (25%)
- Utilisation de produits issus du commerce bio local (25%)

Renseignements complémentaires

Les plis (candidatures + offres) doivent obligatoirement être déposés avant la date et l'heure limites sur le profil acheteur <https://marchespublics.aude.fr/>

Les candidatures incomplètes, c'est à dire celles ne comprenant pas tous les documents exigés dans le présent avis, seront déclarées recevables sous réserve d'une régularisation par l'envoi des pièces manquantes dans un délai de 48h à compter de l'envoi de la demande par le Grand Narbonne Communauté d'agglomération.

Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition.

Le Grand Narbonne Communauté d'agglomération pourra prendre contact avec les candidats afin d'obtenir toute précision qu'elle jugera utile.

Il se réserve également le droit de négocier avec les candidats.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 montpellier Cedex 2

Téléphone : +33 4 67 54 81 00

Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 septembre 2019.